

Projet SSR – activité d'orthophonie

L'orthophonie au SSR de Saint-Nicolas-de-Port, auparavant assurée par les orthophonistes libéraux du secteur, a été pérennisée en janvier 2020 avec l'embauche d'une orthophoniste à 40% dans un premier temps, soit 2 jours de présence par semaine. Ce temps a été revalorisé depuis janvier 2021 afin d'optimiser les prises en soins d'orthophonie en SSR et parallèlement au en Médecine au CHL.

À ce jour, les services de SSR, soins palliatifs et HDJ SSR bénéficient d'une présence à 50% 5 j/7, tous les matins 9h-12h30.

L'orthophoniste assure la prise en soin (selon les demandes et les besoins) des patients sur :

- 45 lits SSR
- 5 lits soins palliatifs
- 5 places d'HDJ SSR gériatrique

La majorité des interventions sont réalisées en SSR pour l'évaluation et la rééducation, en soins palliatifs pour l'évaluation (et plus rarement de rééducation). Des demandes occasionnelles de bilans émanent de l'HDJ.

Pour rappel :

Les interventions orthophoniques au sein de l'établissement concernent :

- les troubles de la déglutition, les troubles de la parole et du langage, les troubles de la voix, les troubles du langage écrit.
- Profil des patients : gériatriques, maladies neuroévolutives (maladie de Parkinson, d'Alzheimer, de Charcot, etc) et neurologiques (post AVC, traumatisme crânien), oncologiques (néo cérébral, digestif, oro-pharyngés), post réanimation (intubation, SNG).
- en évaluation, diagnostic, rééducation, prévention.

Il existe déjà des axes à développer :

- l'augmentation de la capacité d'évaluation
- l'augmentation de la capacité de rééducation
- la mise en place de séances de rééducation de groupe en HDJ +/- pluridisciplinaire
- des actions de prévention et de formation des équipes
- des actions de prévention et d'éducation thérapeutique des familles
- la résolution du problème des demandes sur les EHPAD (filiale différente)
 - difficile de faire appel aux libéraux, très contraignant (patients souvent indisponibles, endormis, délais de paiement des séances trop long par rapport aux charges à payer en cabinet ; voir pour une convention avec une des orthophonistes nouvellement installées en 2021?)

L'orthophoniste au sein du projet SSR (mars 2022) :

L'orthophonie se révèle indispensable à une prise en soin de qualité en particulier dans l'adaptation des repas et de la surveillance des risques de fausses-routes des patients vulnérables hospitalisés.

En outre, l'orthophoniste est un paramédical de la rééducation et a donc toute sa place en service de SSR pour la prise en charge des patients, pour la récupération et le

maintien des fonctions de déglutition, voix, parole, langage et communication orale, écrite et alternative. Tous ces domaines garantissent une qualité de vie et une autonomie améliorée, favorisant la récupération, la sortie et l'autonomisation des patients.

Ainsi, au sein du futur projet SSR, l'orthophoniste pourra intervenir :

en service d'hospitalisation SSR + soins palliatifs : 90 lits au total (contre 50 à ce jour)

gériatrique → présence orthophoniste nécessaire

orthopédique → présence orthophoniste occasionnelle

polyvalent → présence orthophoniste occasionnelle

unité de soins palliatifs → présence orthophoniste nécessaire

en service d'HDJ SSR : 15 places au total (contre 5 à ce jour)

gériatrique → présence orthophoniste nécessaire

orthopédique → présence orthophoniste non nécessaire

parkinson → présence orthophoniste nécessaire

En conclusion, on constate que l'activité d'orthophonie continue de se développer dans nos services, d'autant plus avec la réalisation du projet SSR. Ainsi, il apparaît que :

→ **la charge de travail va augmenter significativement en mars 2022**

→ **un temps d'orthophonie de 100% (2 x 50% ou 1 x 100%) semble pertinent pour assurer les prises en soin.**

Les besoins de l'activité en orthophonie :

Dans l'hypothèse d'un poste à 100% ou 2 postes à 50%, le ou les orthophonistes devront bénéficier d'un bureau (au minimum 1 bureau partagé) sur le plateau technique au sein des équipes de rééducation, pour l'accueil des patients, des familles, des équipes, en rendez-vous d'évaluation, rééducation, éducation thérapeutique :

- 1 grande pièce avec volets roulants ;
- 2 meubles bureaux ;
- 2 postes PC (1 fixe + 1 portable pour les évaluations en chambre) ;
- 2 postes de téléphone (1 fixe + 1 portable pour les déplacements au sein de l'établissement)
- 1 table d'examen (relaxation, respiration, mobilisation passive bucco-linguo-faciale)
- 1 point d'eau avec miroir
- 1 réfrigérateur et 1 garde-manger pour le matériel de test de déglutition et de rééducation par cryothérapie
- 1 armoire de rangement et portemanteaux
- 1 paravent